



**ENGAGÉ·ES
AU QUOTIDIEN**

FSU de l'Aude
22 bis boulevard de Varsovie
11000 Carcassonne
04-68-25-54-23

fsu11@fsu.fr / <http://fsu11.fsu.fr/>

Comment faire un signalement sur le registre SST (Santé Sécurité au Travail) ?

Le registre SST permet à un personnel de signaler un élément qui présente **risque** pour sa **santé**, sa **sécurité** ou ses **conditions de travail** à sa hiérarchie qui doit lui faire une **réponse écrite**. Ce risque peut être lié aux bâtiments (température, sol dangereux...) comme aux personnes (violence physique ou verbale, menaces...)

Le registre SST est désormais **dématérialisé** : les personnels peuvent rédiger leurs fiches en se connectant à l'adresse suivante avec leurs identifiants académiques :

<https://si2d.ac-montpellier.fr/rsst/>



Le signalement est transmis au **chef de service** (IEN dans le 1er degré, chef d'établissement dans le 2d degré) mais aussi à la hiérarchie de l'Éducation Nationale ainsi qu'aux **membres de la Formation Spécialisée Santé Sécurité et Conditions de Travail (FS-SSCT, anciennement CHSCT)** qui pourront suivre la situation si elle n'est pas réglée par le chef de service.

N'hésitez pas à **contacter** les membres FSU de la FS-SSCT pour des **conseils** quant à la rédaction du signalement ou le **suivi** de celui-ci.

Les membres FSU de la Formation Spécialisée de l'Aude sont Hélène Maillot, secrétaire de la formation spécialisée, Sandrine Labile, Caroline Thomas et Patrick Borde (SNES-FSU) et Emma Coll, secrétaire suppléante de la formation spécialisée, Claire Descamps, Ingrid Lopez et Florence Teyssandier (FSU-SNUipp).